

nant la vente de matières qui permettent de fabriquer le coton à raison de 80 o/o. Les filatures du Canada n'ont pas, dans les quatre dernières années, réalisé 2 o/o d'intérêt sur le capital. Exemption de taxes. Attitude de la compagnie vis-à-vis le travail organisé.

WINLOW, R. C., *gérant de la maison J. D. King et Cie., fabricants de chaussures, Toronto* **384-387**

Les chaussures à bon marché viennent de Québec et de Montréal. On ne peut fabriquer à aussi bon marché à Toronto que dans ces villes. Les salaires sont plus élevés à Toronto. Travail des femmes et des enfants. Salaire des ouvriers et permanence du travail. Issues en cas d'incendie. Tous les ouvriers sont âgés de plus de 14 ans. Les salaires des femmes sont plus élevés aux Etats-Unis qu'à Toronto. Grèves. Inspecteur des fabriques.

WINN, DOMINIC, *teinturier, Hamilton*..... **1036-1037**

Un n'emploie ni femmes ni enfants au métier de teinturier. Le temps qu'il faut pour apprendre le métier. Heures de travail. Salubrité du métier.

WOLFE, JOHN, de la *London Furniture Company, London*..... **700-706**

Permanence du travail. Apprentissage par contrat. Economies. La plus part des ouvriers sont propriétaires. Visite de l'inspecteur des fabriques. Conditions hygiéniques de l'établissement. Dans le cours des onze dernières années les salaires ont considérablement augmenté. L'industrie est divisée en quatre branches. L'introduction des machines n'a pas fait baisser les salaires ; mais elle a été un avantage pour les ouvriers. Partage des profits. Système de troc. Importation du noyer noir. Le prix des meubles a diminué de 20 pour cent depuis dix ans. Importation des meubles. Culture du noyer. Différence entre les prix du fabricant et les prix du détail. Qualité des meubles fabriqués aujourd'hui et autrefois. La moitié des machines viennent des Etats-Unis et l'autre moitié de Galt. Depuis les deux dernières années les machines fabriquées en Canada sont aussi bonnes que les machines importées. Prix des meubles en Canada et aux Etats-Unis. Comment les fabricants canadiens se procurent leurs modèles.

WOOD, J. F., *Ottawa*..... **1271-1273**

Le témoin est gérant de la fabrique de boîtes de E. H. Barnes. Travail des enfants et leurs salaires. Salaires que la maison paie à Oswego, E.-U., comparés aux salaires qu'elle paie ici pour le même travail. Comparaison entre les salaires des ouvriers aux Etats-Unis et les salaires en Canada. Paiement des salaires. Les produits de l'établissement sont tous vendus aux Etats-Unis.

WOODBURN, ALEXANDER S., *relieur, imprimeur et éditeur, Ottawa*... **1359-1360**

Le témoin n'a pas entendu dire que l'inspecteur des fabriques soit venu visiter son établissement. Bons de magasin. Les portes de son établissement s'ouvrent en dedans contrairement aux dispositions de la loi des fabriques.

WREN, JAMES, *tailleur, Windsor, Ontario*..... **465-467**

Les salaires des tailleurs sont plus élevés à Détroit qu'à Windsor. Il y a de l'ouvrage pendant environ six mois de l'année sans interruption. Contrebande entre Windsor et Détroit. Le plus grand nombre des tailleurs appartiennent à l'ordre des chevaliers du travail. Bien peu de tailleurs, à Windsor, sont propriétaires. Travail des femmes. Conditions hygiéniques des ateliers.